



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/actualite/article/impact-social-de-terre-en-vue-retours-sur-l-evaluation-2022>

Impact social de Terre-en-vue : retours sur l'évaluation 2022

- Actualité -

Date de mise en ligne : vendredi 20 janvier 2023

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Début 2022, nous entamons un accompagnement avec la [SAW-B](#) afin **d'évaluer l'impact social de Terre-en-vue** - et ceci dans le cadre d'une bourse octroyée par la Région wallonne (direction de l'Economie Sociale).

Notre ligne directrice tout au long de l'année : notre question évaluative, que voici.

Votre implication dans le mouvement Terre-en-vue (en tant que coopérateur, ambassadeur, agriculteur soutenu, membre...) a-t-elle eu des impacts sur votre vie, vos motivations, vos engagements citoyens ? Si oui, lesquels ?

Nous avons choisi d'évaluer différents paramètres, dont voici une liste non-exhaustive : les changements personnels (valeurs, sentiment d'appartenance, remises en question...) suite à un contact avec TEV, la prise de conscience des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation durable, l'engagement citoyen, la modification de l'usage de l'argent, ...

Vous avez été nombreux.ses à répondre à notre **enquête "grand public"** lancée en mai 2022, et les premières réponses à ce questionnaire ont pu nous guider dans l'élaboration du guide dont nous avons besoin pour aller mener des **entretiens plus approfondis** avec différentes "tranches" de notre public (coopérateurs.trices de longue date ou non, donateurs.trices, agriculteurs.trices, sympathisant.e.s, membres d'associations fondatrices, membres du CA, ...).

Tout au long du processus, c'est un comité d'accompagnement, composé de membres de l'équipe mais aussi de bénévoles proches du mouvement (6 personnes), qui a mené le travail, avec des moments de restitution et de réflexion en compagnie de Hugues de Bolster (SAW-B).

Fin 2022, nous bouclions le rapport final, et c'est tout naturellement que nous vous proposons d'en découvrir les résultats !

Le **rapport est à découvrir dans son entièreté** via le lien de téléchargement ci-dessous. Il s'agit d'un rapport très complet détaillant tout le processus, les résultats et les conclusions, rédigé par la SAW-B.

Et pour les plus pressé.e.s, mais néanmoins curieux.ses !, nous proposons ici un **condensé des points qui ont le plus résonné chez nous**, que ce soit du bon, du moins bon, des questions encore en suspens :

- le sentiment de pouvoir agir/passé par des solutions très concrètes, anime de nombreux coopérateurs/donateurs/adhérents, et c'est généralement ce qu'ils retrouvent dans le mouvement Terre-en-vue.
- TEV créé de l'enthousiasme : l'ambiance y est positive, malgré des enjeux graves et des perspectives d'avenir difficile - nous soutenons les motivations des personnes qui s'engagent dans le mouvement.
- TEV fédère une communauté autour d'idées concrètes sur des enjeux complexes - et aligne ses actes sur ses valeurs.
- TEV permet de mieux comprendre les enjeux, de s'ouvrir à d'autres manières de voir et d'appréhender la dimension politique des enjeux auquel nous nous attaquons.
- Le rapport à la terre chez les agriculteurs soutenus par TEV change : les néo-agriculteurs sont souvent d'emblée convaincus par la terre en bien commun, tandis que d'autres plus "installés" cheminent et tendent vers un autre rapport à la propriété.
- Nos actions de plaidoyer, de développement d'outils juridiques, d'ouverture à d'autres formes de mise à disposition, ..., sont trop peu visibles ou investies.
- La question de la mobilisation citoyenne revient dans plusieurs moments de l'évaluation : comment mieux organiser les ressources bénévoles/militantes ? à quelles occasions ? pour faire quoi ?
- Quels moyens développer pour augmenter la surface de terre mise à disposition d'agriculteurs ? Développer d'autres formes de mise à disposition ? Comment agir efficacement sur la question de la transmission des

fermes ? En mobilisant les grands propriétaires terriens ? ... ?

- Maintenant que TEV a innové et a un impact sur le paysage foncier, comment changer d'échelle ? Faut-il doter TEV d'une mission d'essaimage ?

Voilà un (petit) aperçu de ce qu'a soulevé ce processus d'évaluation. Non sans surprise, nous ressentions déjà plusieurs de ces questionnements à l'aube des 10 ans du mouvement, et 2022 a été l'occasion de préparer l'agenda 2023, qui comprendra entre autres :

- un accompagnement de l'équipe sur la définition de notre stratégie ;
- un accompagnement de l'équipe sur le plaidoyer (quels objectifs prioritaires ? comment y arriver ? quels rôles doivent être portés ?) ;
- l'amélioration de notre communication sur tous les enjeux au-delà des acquisitions de terre ;
- la réponse à notre demande de reconnaissance en Éducation permanente ;
- la poursuite du projet Erasmus+ porté par TEV et Terre de Liens (notre grande soeur française) dédié à la mobilisation citoyenne.